

MUNICIPALITÉ DE LA PAROISSE DE DISRAELI

SÉANCE ORDINAIRE DU 2 SEPTEMBRE 2026

ORDRE DU JOUR

- 1 - OUVERTURE DE LA SÉANCE
- 2 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
- 3 - ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX
 - 3.1 - Séance ordinaire du 5 août 2026
 - 3.2 - Procès-verbal du 5 août 2026 - Suivi
- 4 - ACTIVITÉS SPÉCIALES
- 5 - CORRESPONDANCE
 - 5.1 - Bordereau de correspondance
- 6 - MATIÈRES RÉSIDUELLES ET RECYCLABLES - ENVIRONNEMENT
 - 6.1 - Renouvellement du statut de membre de l'Agence régionale de mise en valeur des forêts privées de la Chaudière
- 7 - TRAVAUX PUBLICS – SÉCURITÉ PUBLIQUE
- 8 - LOISIRS - TOURISME – CULTURE – VILLÉGIATURE
 - 8.1 - Offre de service pour le développement du sentier du Vieux-Barrage Phase 1
- 9 - URBANISME - DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE
- 10 - FINANCES - GESTION DES SERVICES
 - 10.1 - Acceptation des comptes du mois d'août 2026
 - 10.2 - Dépôt de la liste des permis généraux et certificats émis
 - 10.3 - Confirmation du recours aux services professionnels de Cain Lamarre pour l'année 2027
 - 10.4 - Confirmation du recours aux services professionnels de Cain Lamarre pour le recouvrement de créances municipales impayées
- 11 - LÉGISLATION
 - 11.1 - Avis de motion, dépôt, présentation et adoption du premier projet du Règlement 459-2026 sur les usages conditionnels
- 12 - DIVERS
 - 12.1 - Demande d'aide financière des Chevaliers de Colomb de Disraeli
- 13 - PÉRIODE DE QUESTIONS
- 14 - CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SÉANCE